



Cdii (contrat a durée indéterminée intermittent)

Par **nam4282**, le **03/03/2008** à **22:08**

CDII (contrat a durée indéterminée intermittent)

rn rn-----rn tout d'abord bonjour a tous, voila je suis embauché en CDII pour 1100 heure avec période d'appel sur contrat du 1^{er} avril a 31 décembre hors j'ai commencé le boulot le 5 mars 2007 et à ce jour je n'ai eu aucune interruption de travail (5 mars 2008 je vous direz tant mieux!!) cela fera donc très prochainement 1 an sans interruption.rn Je n'ai pas eu non plus d'avenant a mon contrat et je viens de recevoir le relevé d'heure pour impôts j'ai été payé 1783 heures en 2007.rn Ma question est en fait savoir si dans ce cas de figure mon contrat peut etre reclassé en cdi à temps complet ?? si oui quelles sont les démarches et sur quel texte s'appuyer??